

Cheffe/Chef du service de la lutte contre la fraude à l'origine

رئيسة/رئيس مصلحة محاربة الغش في المنشأ

Famille professionnelle	: Prévention de la fraude et de la contrebande
Famille emploi	: Responsable de la prévention et du contrôle
Rattachement structurel	: DARR/ DCED
Formation de référence	:
Statistiques/Informatique/Juridique/économique/fiscalité	
Diplôme requis	: Bac+3

Finalité et mission	Superviser l'analyse des risques de contournement des règles d'origine et le déploiement du plan national de contrôle y afférent, tout en assurant l'optimisation de l'exploitation des résultats associés, l'harmonisation des pratiques et la coordination des actions de contrôle conjointes.
Environnement (interne/externe)	- Interne : Services centraux et Services Déconcentrés - Externe : OMPIC, DGSN, DGI, Gendarmerie Royale, OMD, Douanes étrangères, Office des Changes, UTRF, Chambre de discipline des transitaires agréés en douane, Association des Transitaires Agréés en Douane...
Descriptif des principales activités	- Identifier et analyser les risques liés aux règles d'origine et aux pratiques de contournement ; - Assurer le suivi du plan national de contrôle en rapport avec les risques spécifiques associés ; - Centraliser et exploiter les résultats des contrôles réalisés par les structures régionales ; - Diffuser les modes opératoires identifiés et initier, le cas échéant, des enquêtes complémentaires ; - Contribuer à l'harmonisation des pratiques en matière de contrôle de l'origine ; - Organiser et coordonner des contrôles conjoints.
Compétences et niveau requis	- Classement tarifaire (2) - Evaluation en douane des marchandises (2) - Procédures de dédouanement (3) - Régimes économiques en douanes (2) - Analyse des risques de fraudes et renseignement (4) - Techniques d'enquête (3) - Techniques de questionnement, d'audition et d'interrogatoire (3) - Législation et réglementation douanière (3) - Applicatif métier /BADR (4) - Bureautique (4) - Technique de communication (3) - Anticipation et initiative (4)
Résultat attendu et indicateur	- Nombre d'analyses de risque liées à l'origine réalisées. - Taux de réalisation du plan national de contrôle. - Nombre de contrôles ciblés et de contrôles conjoints effectués. - Nombre de modes opératoires identifiés et diffusés. - Nombre d'enquêtes complémentaires initiées. - Nombre d'irrégularités relatives à l'origine détectées. - Taux d'harmonisation des pratiques de contrôle de l'origine.
Condition de travail	- Conditions normales d'exercice